



## Charte éditoriale

Cette charte définit les règles de publications pour les articles que les habitants d'Etrepigny souhaitent publier dans la « lettre d'Etrepigny » ou le site internet « etrepigny.fr » :

- Ces médias sont ouverts à tous les habitants de la commune sans exceptions.
- L'expression est libre, indépendante et gratuite.
- L'information doit être uniquement locale ou ayant un rapport direct avec le village.
- Tous les articles ou commentaires doivent être signés.
- Ne sont pas acceptés :
  - Tout article non respectueux de l'intégrité d'une personne.
  - Tout article diffamatoire ou calomnieux.
  - Tout article diffusant de la propagande commerciale, religieuse ou de parti politique.
  - Tout article portant atteinte à la vie privée.
  - Tout article faisant appel à la délation.